

MONTFORT
MA VILLE



Dossier

BUDGET 2022

La rénovation énergétique au premier plan

Magazine de la Ville de Montfort-sur-Meu

MONTFORT Avr. 2022 No.30 MAG

ACTUALITÉS

**2nde édition pour la Fête
de la Nature.**

P.5

ENVIRONNEMENT

**La gestion écologique des espaces
verts.**

P.8

☰ SOMMAIRE

N° 30
AVR. 2022

08



Environnement

La méthode de gestion des espaces verts de la Ville de Montfort-sur-Meu évolue vers un fonctionnement plus respectueux de l'environnement et une véritable orientation écologique.

11



Dossier : Budget 2022

Le budget 2022 de Montfort-sur-Meu vient pour conforter une ambition de la part de la municipalité d'agir pour la santé, de transformer notre modèle de société et d'accompagner l'évolution des modes de vie.

15



Vie des Quartiers

Le Conseil Municipal de Montfort-sur-Meu a décidé de renouveler sa délégation, sous la forme juridique d'une concession de service, pour l'extension et l'exploitation du crématorium.

03 Questions à

04 Actualités

07 Santé

08 Environnement

13 Tribune

Directeur de la publication : Fabrice Dalino, **Responsable de la rédaction** : Fabrice Dalino,
Maquette : Médiaverbe, **Rédaction / Montage** : Mairie de Montfort-sur-Meu,
Crédits photos : Mairie de Montfort-sur-Meu, Adobe Stock,
Dépôt légal : Avril 2022, **Tirage** : 3 200 exemplaires, **Papier** : Labellisé PEFC et recyclable.

Montfort-sur-Meu
Boulevard Villebois Mareuil - BP 86219
35 162 MONTFORT-SUR-MEU CEDEX
Tél. 02 99 09 00 17
accueil@montfort-sur-meu.fr
Disponible également sur www.montfort-sur-meu.bzh

☐ QUESTIONS À



Jean-Luc Bourgoignon,
7^{ème} adjoint,
Cadre de vie et urbanisme.

Le devenir de la Tannerie

Le bâtiment de la Tannerie fait l'objet d'un projet de réhabilitation. Le lieu va être réaménagé pour y accueillir principalement des cellules commerciales. L'occasion pour la Ville de Montfort-sur-Meu de se parer de nouveaux commerces.



Racontez-nous l'histoire de la Tannerie.

Le bâtiment composant l'ancien Mr. Bricolage de la rue de la Tannerie a été édifié sur une ancienne tannerie dont ne subsiste aujourd'hui qu'un mur pignon. Ce bâtiment est en cours de vente à un acheteur particulier qui souhaite en faire l'acquisition afin d'y implanter un projet de plusieurs cellules commerciales. Il était nécessaire de réaliser cette vente car le bâtiment se dégrade de façon manifeste. De plus, chaque année, il revenait à la Ville, propriétaire du bâtiment depuis quelques années, de payer des taxes foncières importantes.

Le Conseil Municipal n'a pas souhaité poursuivre le projet établi par la précédente majorité après le rachat de 2019. Une étude architecturale avait produit un projet, assez spectaculaire, de quatre neufs qui auraient pu être utilisées indépendamment les unes des autres. Ce projet tellement coûteux n'était réalisable ni pour la ville, ni pour des investisseurs privés. Aujourd'hui, la municipalité a fait le choix de favoriser un investissement réaliste et pragmatique plutôt que d'entretenir une chimère.

Et pourquoi ne pas reconstruire autrement ?

La position du site est remarquable (plein cœur de ville, rive sud du Meu) mais le bâtiment de la Tannerie est construit sur une zone inondable et proche de la Tour du Papegault, les contraintes qui en découlent rendent difficiles des transformations radicales sans un investissement majeur. Il est impossible de toucher à la structure ou aux fondations, sans perdre l'autorisation de reconstruire, une demande de construction sur pilotis serait alors à envisager mais sans aucune garantie que cela soit accordé, et à un coût exorbitant !

L'acheteur actuel a d'ailleurs déjà pris la précaution de consulter l'Architecte des Bâtiments de France pour s'assurer que l'avant-projet qu'il a présenté en Conseil Municipal était acceptable dans ses grandes lignes. Cet avant-projet est bien plus modeste que le précédent, il demande à être affiné mais il a le mérite d'être réalisable dans les deux années à venir si les conditions sanitaires et économiques le permettent. L'apport de nouveaux commerces sur la ville renforcera l'attractivité du centre et répondra aux besoins de proximité des implantations de logements en cours ou prévues dans cette zone. L'engagement a été pris, par l'acquéreur, de privilégier l'implantation de commerces encore absents du centre-ville de Montfort, et les demandes sont nombreuses car Montfort est une Ville qui plait.

Pourquoi ne pas avoir retenu l'idée d'un tiers-lieu ?

L'une des hypothèses était d'envisager cet endroit comme un tiers lieu à destination des habitants, comme un lieu de croisement entre différents champs : arts visuels, spectacle vivant, eau, gastronomie, jeux, arts de vivre, design, architecture, ... , tout en faisant le lien avec le développement du tourisme et en confortant le label des Petites Cités de Caractère, ce n'est pas le projet qui a finalement été retenu mais cela n'empêche pas de prévoir dans le futur projet un lieu favorable à l'échange et aux rencontres entre habitants ou gens de passage. L'une des cellules commerciales pourra être occupée par un lieu convivial. Par ailleurs, la Communauté de communes est à l'écoute pour tout projet de tiers-lieu sur son territoire.

La Ville conserve la propriété de la rive du Meu et une grande partie du parking qui sera aménagée de façon à réduire les surfaces bitumées tout en gardant toutes ses fonctionnalités actuelles, comme l'emplacement occasionnel du marché, et d'autres, comme le stationnement des camping-cars pour libérer la Place des Douves. Le projet d'une passerelle vers le centre-ville est maintenu et des études sont en cours pour en évaluer la réalisation.

DU NOUVEAU CHEZ VOS COMMERÇANTS

Reprise ou création de nouveaux commerces, les vitrines de Montfort-sur-Meu se renouvellent. Ne tardez pas à aller les découvrir.



Maison K, reprise de la boucherie Pichon.

Boucher, charcutier, traiteur, l'expérience au service du goût ! Mathieu et Charline succèdent à la boucherie Pichon avec la *Maison K*. Depuis début mars, ils vous régaleront déjà avec leurs produits artisanaux fabrication maison. Mathieu, artisan boucher depuis plus de 15 ans, sélectionne pour ses clients une viande Aubrac chez un éleveur de la Manche, il privilégie l'achat local et la filière courte. La *Maison K* reste fidèle à ses prédécesseurs : qualité des produits, sens de l'accueil, épicerie, pour vous ravir de gourmandises, mais ils innovent sur un point : le service traiteur chaud ou froid pour des groupes ou des réceptions. Bientôt, retrouvez les "plats du jour" la veille pour le lendemain sur leur compte Instagram.

📍 Maison K / 16, rue Saint-Nicolas, Montfort-sur-Meu. T. 02 99 09 01 08
Mardi, mercredi et samedi 8h-13h et de 15h à 19h, le jeudi de 8h à 13h.
Fermé le dimanche et le lundi.

Le pub Le 28 est bien décidé à animer le centre-ville !

Place à un tout nouvel endroit de convivialité en plein cœur du centre-ville de Montfort. Ouvert depuis la mi-avril, votre nouveau lieu de rencontre *Le 28* vous propose de venir vous délecter de bières artisanales et de produits locaux. Dans une ambiance chaleureuse, Jorge Claro vous invite à venir boire un verre à tout moment de la journée entre amis, famille ou collègues et d'accompagner ce moment d'une planche de charcuterie ou de fromages ou encore de tapas, tartines et fritures. Il est possible de privatiser une salle afin d'y réaliser des séminaires, réunions ou encore formations. En plus, depuis peu, les beaux jours sont arrivés pour profiter pleinement de la terrasse !

📍 Pub Le 28 / 28, rue Saint-Nicolas, Montfort-sur-Meu.
Du mardi au samedi de 10h à 23h. Fermé le dimanche et le lundi.



Le Clos Margot s'installe Place de Guittai.

Un tout nouveau restaurant-crêperie vous accueille au 2, place de Guittai depuis le 19 avril et avec vue sur le Meu s'il vous plaît. Au menu : viandes, poissons, salades, burgers, crêpes et galettes régaleront vos papilles. Plat du jour, formule le midi et suggestions à l'ardoise le soir. Plaisir gustatif mais pas que, le restaurant vous propose un emplacement de choix car il bénéficie de deux terrasses, l'une donnant sur la place et la seconde directement sur la rivière. Besoin de galettes ou de crêpes pour un événement ? Faites appel au *Clos Margot* pour régaler vos convives, possibilité de commander des galettes et crêpes natures.

📍 Le Clos Margot / 2, Place de Guittai, Montfort-sur-Meu. T. 02 99 09 71 64
Du mardi au samedi, de 12h à 14h et de 19h à 22h. Fermé : dimanche, lundi et jeudi soir. Facebook et instagram : @leclousmargot



Point de situation sur les futurs aménagements urbains.

> Place de Guittai

Dans le cadre des réflexions menées en concertation pour l'aménagement du secteur de Guittai, les Montfortaises et les Montfortais ont exprimé leurs attentes lors d'échanges avec M. Stéphane CHEVRIER de l'Agence de sociologie et communication MANA à l'automne dernier et ainsi contribué à établir le diagnostic du site réalisé par Caroline BOISGONTIER, Architecte-paysagiste à l'Agence UNIVERS. Pour poursuivre le travail de concertation du diagnostic au plan d'actions, 2 ateliers participatifs se sont tenus le 28 février et le 22 mars. À cette occasion, une quarantaine de personnes a travaillé autour de cette question principale : comment réaffirmer et consolider la vocation commerciale de cet espace de centralité ? Les habitants et les commerçants ont ainsi eu la possibilité d'exprimer, autour de premières hypothèses de travail, leurs avis sur les espaces de convivialité et de rencontre, l'accessibilité pour tous, la sécurité des déplacements... Ce travail permet d'orienter les réflexions de la Municipalité qui présentera dans les semaines à venir le scénario d'aménagement retenu pour ce secteur stratégique.



> En centre-ville

La Ville de Montfort-sur-Meu a défini une stratégie sur les mobilités en hiérarchisant les différents modes de déplacement selon leur vulnérabilité (piétons, cycles, transports en commun, véhicules individuels...). Après avoir mené des consultations au cours du 1^{er} semestre 2021 (commerces, Conseil Municipal des Jeunes, questionnaire en ligne) et engagé des premières réalisations (ceinture verte, signalétique du centre-ville avec les temps de parcours des piétons...), la Municipalité souhaite œuvrer pour un centre-ville apaisé autour de la rue Saint-Nicolas. Aussi la Ville a engagé avec les habitants et commerçants un dialogue sur les mobilités actives, la vitesse des véhicules, l'offre de stationnement et la valorisation des commerces, et a présenté une expérimentation au cours de l'été 2022 lors d'une réunion publique le 28 mars dernier.

■ Le détail de ces propositions vous sera présenté à l'occasion du prochain numéro du Montfort Mag.

GNAU ? Késako ?

Une nouvelle manière de déposer vos demandes d'urbanisme.

Déposer vos demandes d'autorisation d'urbanisme en ligne c'est possible avec le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU). Les demandes d'urbanisme (permis de construire, permis d'aménager, déclaration préalable, certificat d'urbanisme, etc.) peuvent être déposées sous forme numérique. Toutefois, le dépôt sous format papier est toujours possible et encore obligatoire pour certains dossiers. Ce dispositif est issu de la loi portant Évolution du Logement de l'Aménagement et du Numérique (loi ELAN du 23 novembre 2018) qui a fixé au 1^{er} janvier 2022 la saisie des usagers par voie électronique en matière de demande d'autorisation d'urbanisme. Dans le cadre de la convention Droits des Sols liant Montfort Communauté aux communes adhérentes, la collectivité s'est dotée d'un dispositif dématérialisé simplifiant les démarches de dépôt et de suivi des demandes d'autorisation d'urbanisme, accessible par ce lien :

<https://gnau.megalis.bretagne.bzh/pb/gnau/?ref=MONTFORT#/>



La Fête de la Nature revient pour sa 2nde édition et elle vous réserve plein de surprises !

Au programme : mille et une animations autour de la thématique de la nature. Venez vous y promener en famille ou entre amis, participez aux ateliers de découverte de la nature et même faites-y du shopping ! Rapportez à la maison une jolie plante ou du jus de pomme locales et bio. Toutes les raisons sont bonnes pour venir faire un tour à la **Fête de la Nature à Montfort-sur-Meu le samedi 4 juin**. Les animations seront accessibles de 10h à 18h, l'accès à la manifestation est gratuit, cependant certaines activités sont payantes. Vous pourrez également vous restaurer sur place. Découvrez avec ce magazine la plaquette comportant l'intégralité du programme et les partenaires qui ont œuvrés à la conception de cette belle journée de célébration de la nature. **i** Plus d'infos : www.montfort-sur-meu.bzh

⚡ ACTUALITÉS



Rencontres citoyennes.

Le 4 mars dernier, un temps de travail s'est tenu entre les membres du comité de jumelage et la Ville de Montfort-sur-Meu afin de préparer les rencontres citoyennes qui se tiendront du **26 au 28 mai 2022**. La ville de Montfort-sur-Meu est jumelée avec Marktheidenfeld, ville allemande située en Franconie, et Pobiedziska, ville polonaise de la région de Poznan. Les trois villes sont jumelées chacune avec les 2 autres et constituent, ce qui est aujourd'hui encore assez original, un jumelage tri-national. En 2022, c'est la Ville de Montfort-sur-Meu qui aura ainsi le plaisir d'accueillir une quarantaine de personnes de Pologne et d'Allemagne. Le comité de jumelage est à la recherche de familles d'accueil afin d'héberger ces dernières durant leur séjour.

➤ Plus d'informations : Michel HERVE (trésorier du comité de jumelage de Montfort) : michel.herve35@wanadoo.fr - T. 06 37 38 65 17



Appel à projet pour la Guinguette 2022.

Dans le cadre de la dynamisation du centre-ville, la Ville de Montfort-sur-Meu souhaite la mise en place d'une guinguette estivale du **1^{er} au 16 juillet 2022** avec un espace bar, restauration et détente, associé à une programmation artistique et culturelle qui croise des propositions professionnelles et des amateurs (concerts, spectacles, lectures, visites, ateliers de pratique, etc.). Dans ce cadre, la Ville est à la recherche d'un candidat pour assurer la mise en place d'un service de restauration et de vente de boissons à consommer sur place.

➤ Plus d'informations : www.montfort-sur-meu.bzh / Virginie Dréano, directrice des affaires culturelles - virginie.dreano@montfort-sur-meu.fr



Trois classes bilingues à l'école du Pays Pourpré : apprendre le breton dès le plus jeune âge.

C'est entre 0 et 7 ans qu'un enfant construit sa faculté de langage, durant cette période il développe son oreille et sa capacité à articuler des sons. Entendre plusieurs langues est source d'enrichissement et d'épanouissement. La Ville de Montfort-sur-Meu compte trois classes bilingues français-breton à l'école du Pays Pourpré, une en maternelle et deux en élémentaire. Les enfants y font l'apprentissage de la langue et découvrent la culture bretonne. Des parents nous partagent leur expérience : "J'ai inscrit mes enfants dans la classe bilingue breton pour qu'ils apprennent cette langue pour dialoguer avec mes parents, grands-parents qui le parlent encore". "Nous avons choisi le breton car c'est une partie de notre culture et que l'apprentissage des langues dès les plus jeunes années est bénéfique pour les apprentissages suivants". "Nous avons choisi la filière bilingue d'abord pour le bilinguisme précoce, c'est une chance que ce soit proposé à nos enfants. Connaître le breton ne les empêchera pas d'apprendre d'autres langues, bien au contraire". Votre enfant peut être accueilli dans ces classes quel que soit son lieu d'habitation.

➤ Plus d'informations : www.montfort-sur-meu.bzh / service enfance-jeunesse : sylvie.posseme@montfort-sur-meu.fr



Inscriptions à l'école : c'est maintenant.

La rentrée de septembre 2022 se prépare dès à présent à Montfort. Pensez à inscrire votre enfant à l'école publique. Pour ce faire, téléchargez la fiche d'inscription scolaire pour l'année 2022-2023 sur le site de la Ville. Les documents suivants vous seront demandés pour la nouvelle inscription : le livret de famille, une carte d'identité ou une copie d'extrait d'acte de naissance.

➤ www.montfort-sur-meu.bzh / rubrique actualités / inscriptions-scolaires

La Ville de Montfort-sur-Meu œuvre pour la santé de ses habitants et pas que ! Retour en quelques chiffres sur le centre de vaccination ouvert en février 2021 et sur les dernières collectes de sang organisées dans votre commune.

> Centre de vaccination

Grâce au soutien de plusieurs partenaires, la Ville de Montfort-sur-Meu, l'inter-pôles du pays de Brocéliande, le Centre Hospitalier de Montfort-sur-Meu et Saint-Méen-Le-Grand ainsi que la Communauté de communes du pays de Brocéliande, le centre de vaccination a pu ouvrir ses portes et accueillir de nombreuses personnes de février 2021 jusqu'à fin mars 2022.

EN QUELQUES CHIFFRES

Le centre de vaccination c'est :

près de **15 000** personnes accueillies.

80 personnes mobilisées au plus fort de l'activité (secrétaires, personnel médical).



32 194 doses sur 56 semaines

1000 doses / semaine au pic d'activité

soit environ **180** pers. / jour

LES DATES CLÉS

22 fév. 2021

Ouverture du centre.

Juin 2021

Ouverture aux mineurs.

30 mars 2022

Fermeture nationale.

2 périodes de forte affluence

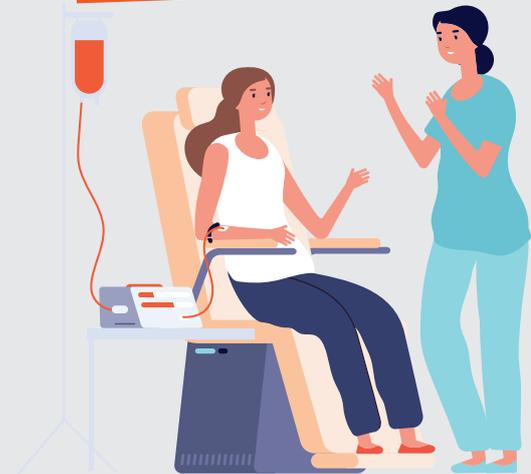
/ été 2021
/ fin d'année 2021



> Don du sang

Les collectes de sang se multiplient chaque année à Montfort-sur-Meu afin de récolter un maximum de dons et venir en aide aux malades qui en ont besoin.

5 COLLECTES PAR AN



Pour donner mon sang, comment ça marche ?

Les collectes de sang se déroulent sur une demi-journée au Confluent. Pour y participer, il faut s'inscrire en amont sur www.mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr et sélectionner la collecte de «Montfort-sur-Meu». Ni le passe sanitaire, ni le passe vaccinal ne sont nécessaires pour accéder aux collectes. Les personnes ayant présenté des symptômes de Covid-19 doivent attendre 14 jours après disparition des symptômes pour donner leur sang ou 14 jours après avoir été testées positives. S'il n'est pas nécessaire d'être vacciné pour donner, il est aussi possible de donner son sang sans délai après une injection de vaccin contre la Covid-19. Le port du masque reste recommandé en collecte.

Lors de la dernière collecte de février 2022 :

213 personnes accueillies.

175 poches récoltées.

Les prochaines collectes :

Mardi 26 Avril 2022
de 14H30 à 19H.

Lundi 27 juin 2022
de 8H30 à 13H.

Jedi 29 sept 2022
de 14H30 à 19H.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Avec **1** don de sang,
vous pouvez sauver

3 vies.

UNE EXPÉRIMENTATION SUR LE LONG TERME

La gestion écologique des espaces verts.

Montfort-sur-Meu à la chance d'être entourée de nature et d'avoir un climat doux qui facilite le développement de la végétation.

La gestion différenciée est un concept utilisé en espaces verts communaux depuis les années 80 pour expliquer que les interventions sont adaptées selon les besoins. La « gestion écologique » est un développement plus récent du concept « gestion différenciée » avec, au centre, le respect de l'environnement.

Un groupe de travail des élus et agents de la commune a été mis en place en juin 2021. Ils ont commencé par visiter deux communes proches qui expérimentent déjà ces approches. À Montfort, 3 principes ont guidé leur réflexion : 1/ Maintenir un cadre de vie agréable pour les Montfortais-es. 2/ Favoriser la biodiversité. 3/ Ne pas augmenter la pénibilité d'entretien des espaces communaux. Trois niveaux d'interventions ont été ensuite identifiés : Prestige, Harmonieuse et Naturelle, et l'ensemble de la commune a été cartographié. Depuis janvier 2022, les agents respectent les interventions selon la zone concernée.

Le groupe de travail fera un 1^{er} bilan après 6 mois d'expérience.

Explique

Zoë Héritage, adjointe en charge de la transition écologique, des mobilités et de la biodiversité.



La méthode de gestion des espaces verts de la Ville de Montfort-sur-Meu évolue vers un fonctionnement plus respectueux de l'environnement et une orientation écologique.

Une gestion écologique des espaces verts participe grandement à la protection de l'environnement, des sols et de la biodiversité locale.

La gestion écologique des espaces verts de la Ville est définie sur 3 axes :

- **La zone Prestige** : plus axée sur le centre-ville avec une exigence plus importante : une tonte, entretien des gazons une fois par semaine ; entretien des massifs de mars à octobre avec 4 à 5 passages par an ; ramassage des feuilles régulièrement ; gestion des 80 jardinières et des 54 suspensions.
- **La zone Harmonieuse** : tonte, entretien des gazons 2 ou 3 fois en saison et selon la météo ; entretien des massifs : tous les 3 mois ; taille des haies et arbustes : 1 à 2 fois/an.
- **La zone Naturelle** : l'éco-pâturage : tonte naturelle, fauchage 1 fois/an sur 13 parcelles dans la commune.

Des méthodes de gestion naturelles

- Fin du débroussaillage autour des pieds d'arbres dans les zones Harmonieuse et Naturelle, cela évite de les abîmer et limite le nombre de fauche.
- Fauchage réduit : en ne fauchant qu'une fois par an, le sol va s'appauvrir et par conséquent retrouver du fleurissement plus naturel (pâquerettes, coquelicots...).
- Des surfaces de tonte moins conséquentes et moins de taille arbustive, offrant plus de possibilité à la faune de s'y installer.
- Développer la plantation des arbres.
- Laisser les fleurs natives se développer dans les zones Naturelles.
- Une démarche qualité certifiée : zéro phyto : 5/5 au contrôle qualité obtenue par une évaluation annuelle de l'engagement de la commune.



INTERVIEW

Anna Kernaleguen *agente d'entretien Espaces verts*

Quel est votre parcours ?

J'ai débuté dans la restauration mais après plusieurs années j'ai eu la sensation d'avoir fait le tour de ce métier, c'est pourquoi j'ai souhaité me réorienter. J'ai découvert le métier de jardinier grâce à un stage, ça a été la révélation. Je me suis par la suite renseignée sur les formations disponibles pour me diplômer dans cette voie et par chance j'en ai trouvée une au CPSA (Centre de formation Agricole) de Combourg. Cette formation comportait un volet sur l'éco-jardinage. Encore un plus pour moi et mon futur métier qui tend vers cette optique. Suite à un stage au Rheu et un autre à Iffendic avec un élagueur, j'ai obtenu mon Brevet Professionnel Travaux d'Aménagements Paysagers. Un mois après, j'ai trouvé du travail à Cintré et me voilà à Montfort-sur-Meu depuis fin octobre 2021.

Pourquoi avez-vous choisi ce métier ?

Parce que j'adore la nature, j'aime être dehors, j'ai toujours vécu en campagne. Cette passion de passer beaucoup de temps à l'extérieur m'a été transmise par ma famille, je n'arrive pas à rester enfermée. De plus, depuis que j'ai ma fille, je suis davantage sensibilisée à l'environnement, au monde qui nous entoure. Également, il est important pour moi d'avoir toujours cette notion de service, de faire plaisir aux gens, le jardinage permet de réaliser de belles choses.

Racontez-nous une journée type.

C'est difficile car elles ne se ressemblent pas vraiment, l'été est différent de l'hiver. Nous nous adaptons beaucoup à la météo. Il y a des périodes pour chaque type d'action (tonte, taille, plantation, élagage...). On s'adapte à la nature, on ne la contrôle pas.

Une femme parmi une équipe d'hommes.

Ce n'est pas un métier d'homme, même si on doit parfois faire avec certains outils lourds et volumineux. Je travaille tous les jours dans la bienveillance, avec une très bonne équipe, ils m'ont très bien intégré.



L'éco-pâturage

L'éco-pâturage mis en place à Montfort-sur-Meu en avril 2021 permet également une gestion plus écologique des espaces verts, c'est une solution alternative à l'entretien mécanique. Cette méthode ancestrale présente des avantages multiples : bilan carbone neutre, maintien d'une flore diversifiée, sauvegarde d'espèces rustiques, idéal dans les zones d'accès difficile, nuisances sonores diminuées.

La fauche tardive

La Ville a décidé d'agir en faveur de la biodiversité en employant la méthode de la fauche tardive dans ses espaces verts et aux abords des routes. Le fauchage tardif consiste à retarder autant que possible la coupe mécanique de la végétation à certains endroits pour préserver la biodiversité. Concrètement, cela consiste à laisser enherbées certaines zones jusqu'à la fin de la floraison. Il ne s'agit pas pour autant d'un entretien délaissé, mais d'un entretien raisonné qui intègre les objectifs du développement durable.



BUDGET 2022

La rénovation énergétique au premier plan

Le budget municipal ou budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2022. Suite à son vote en conseil municipal en mars dernier, faisons le point sur les orientations de la Ville pour l'année en cours.

Le budget 2022 de la Ville de Montfort-sur-Meu conforte l'ambition de la part de la municipalité d'agir pour la santé, de transformer notre modèle de société, d'accompagner l'évolution des modes de vie, de ne laisser personne de côté, de rendre effectif la participation citoyenne et plus généralement de travailler pour le bien-être des montfortais-es.

Plus précisément, sa lecture démontre la volonté :

- d'accompagner les écoles pour en faire des lieux de vie exemplaires et innovants ;
- de prendre en compte les besoins exprimés par la jeunesse au travers des réflexions en cours autour du projet partagé de Skate park ;
- de faciliter les mobilités avec le développement de voies cyclables et piétonnes sécurisées via la ceinture verte et les liaisons intra-ville ;
- de réhabiliter les friches urbaines existantes en équipements polyvalents (commerces, services publics, services de santé) dans l'objectif de redynamiser la Ville et de la rendre plus attractive, notamment au titre du programme « Petites villes de demain » de l'État dont la ville est lauréate ;

- de créer des espaces de rencontres, de convivialité et de réappropriation de la biodiversité dans le centre-ville plus « nature » (parc de l'Étang de la Cane avec son éco-pâturage, ses ruches et son verger conservatoire) mais aussi dans les quartiers plus urbains et patrimoniaux à réaménager (ex : secteur Guittai/rue de l'Horloge) ;
- de faire de la rénovation énergétique des équipements publics et l'amélioration de leur confort, une priorité ;
- de lancer le premier budget participatif citoyen ;
- de poursuivre l'action des ambassadeurs de solidarité particulièrement auprès de nos séniors ;
- d'affirmer et de conforter le rôle essentiel du Centre Hospitalier de Brocéliande reconnu par l'ARS hôpital de proximité au titre du Ségur de la santé et du plan de relance de l'Etat ;
- de créer les conditions favorables à l'accueil de nouvelles populations et de nouvelles activités engagées dans les transitions écologiques, sociales, économiques, culturelles et numériques, en particulier dans le futur quartier de la gare dans le cadre de l'étude urbaine portée par Montfort Communauté.

L'ESSENTIEL DES GRANDS PROJETS D'INVESTISSEMENT : EN IMAGES

700 000€



Rénovation de l'école du Moulin-à-Vent et du restaurant scolaire.

Les travaux ont débuté en 2021 dans les écoles du Moulin à Vent. Lors de cette 1^{ère} tranche opérationnelle, l'accent a été mis sur le changement des menuiseries extérieures et le remplacement des convecteurs pour opter pour des équipements plus performants. Ces travaux seront suivis à partir de l'été 2022 par de lourds investissements : rénovation des façades par adjonction d'un manteau isolant, réfection de l'étanchéité de la toiture, travaux d'électricité et études concernant la création d'un bâtiment dédié au périscolaire. Le but étant toujours :

- L'amélioration de l'accueil des enfants.
- Permettre une organisation spatiale plus adaptée.
- Diminuer les consommations énergétiques.

240 000€



Travaux de rénovation à l'Avant-Scène.

Labellisée Petite Cité de Caractère, Montfort-sur-Meu est confrontée à un défi de taille : elle possède un patrimoine historique qui fait sa renommée mais qui nécessite des investissements importants. Les travaux qui débiteront à la mi-mai à l'Avant-Scène, porteront sur la **réfection de la couverture et son isolation**.

La volonté de développer les déplacements doux au quotidien a mené la Municipalité à engager en 2021 la réfection de la liaison douce menant de la salle des Batailles à la rue de l'Étang de la Cane pour favoriser la jonction entre les quartiers Nord de la Ville et la gare. En 2022, **de nouveaux tronçons**, entre la gare et La Harelle ainsi qu'entre le Pont de l'Abbaye et la piscine Océlia, seront aménagés pour circuler en toute sécurité autour de Montfort. Ils s'inscrivent dans le projet de la ceinture verte qui a pour vocation de faciliter les déplacements interquartiers, tout en mettant en valeur les différentes facettes des paysages (urbain, ruraux, industriel...) montfortais.

120 000€



Poursuite de la mise en place de la ceinture verte.

La réfection du bâtiment rue de l'Étang de la Cane qui se décompose en trois parties et qui accueillera le Centre des Finances Publiques au 1^{er} septembre 2022, une pharmacie ainsi qu'une Maison de Santé Pluriprofessionnelle (MSP), s'inscrit dans un projet global. La Ville, quant à elle, se concentre sur le projet d'**acquisition de la Maison de Santé** qui représente un investissement de 600 000€ sur 218 m² de la surface totale du projet qui elle s'étend sur 1 102 m².

600 000€



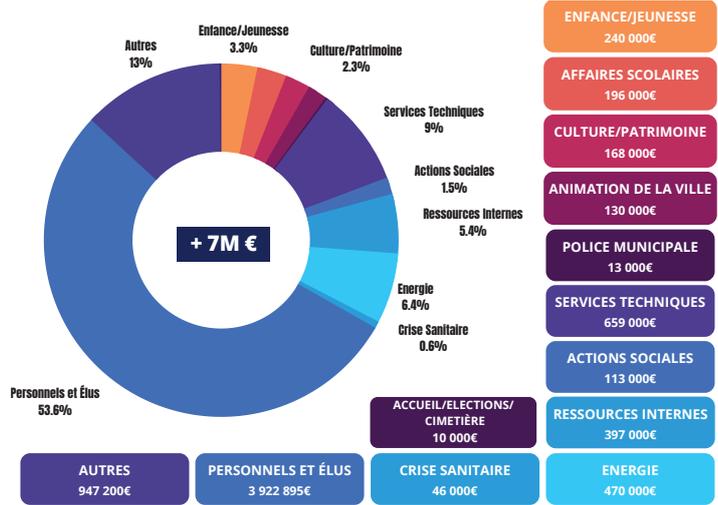
Transformation d'un bâtiment commercial en équipement tertiaire.

LE BUDGET DE LA MUNICIPALITÉ, C'EST AUSSI...

Les grands équilibres budgétaires

+ de 4 Millions INVESTISSEMENT Budget Ville

FONCTIONNEMENT Budget Ville **+ de 7 Millions**



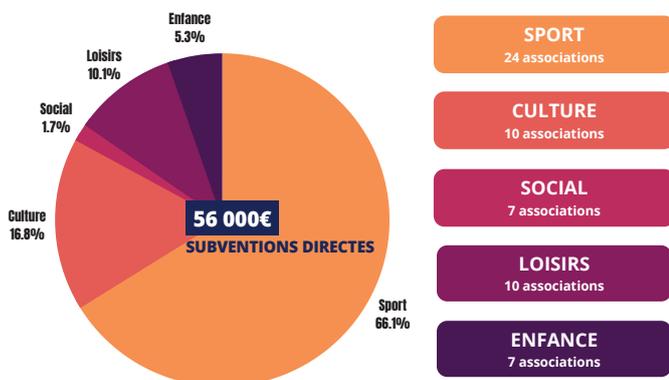
RÉPARTITION DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT PAR SECTEUR

FISCALITÉ : POURQUOI LA TAXE FONCIÈRE VA-T-ELLE AUGMENTER ?

Cette augmentation votée au conseil municipal du 21/03/2022, est nécessaire pour permettre à la Ville de faire face notamment aux augmentations des coûts de l'énergie et des matériaux mais surtout de poursuivre les investissements dont la commune a besoin jusqu'à la fin du mandat. La taxe sur le foncier bâti était de 41.08% et passera à 43.58%. Cette augmentation sera neutre pour les ménages car la plupart ne payent plus de taxe d'habitation et les derniers contributeurs n'en payeront plus en 2023. De plus, les économies réalisées par les foyers sur l'assainissement suite à la signature d'une nouvelle délégation passée avec Véolia depuis le 1^{er} janvier 2021 ont permis de redonner du pouvoir d'achat aux ménages Montfortais.



L'ACTION EN FAVEUR DU SECTEUR ASSOCIATIF



RÉPARTITION DU FINANCEMENT AUX ASSOCIATIONS MONTFORTAISES.

Au delà des subventions directes

La Ville de Montfort-sur-Meu accompagne les associations dans leurs actions au travers :

- La mise à disposition de salles pour les activités.
- L'organisation du Forum des Associations.
- La gratuité de la salle du Confluent 1 fois/an.
- Un chargé de mission "Vie Associative" à la mairie.
- L'investissement en matériel (46 000€).

Le comité de jumelage

En 2022 et comme chaque année, la Ville accompagne l'association via une cotisation annuelle. Cette année la municipalité est également partenaire de l'organisation de la rencontre citoyenne qui aura lieu le week-end de l'Ascension.

MONTFORT POUR VOUS AVEC VOUS

Le centre-ville connaît actuellement des soucis de circulation avec plusieurs commerces en travaux suite à des reprises des fonds de commerce ou des créations de nouvelles activités. Le stationnement et le flux sont donc moins aisés mais justifiés. Cet élan de réaménagement de ces vitrines montre un centre-ville dynamique et un intérêt aussi important des acheteurs pour de nouvelles installations de commerces dans notre ville. On ne peut que s'en réjouir. Pour la pérennité de ces commerces, un réaménagement de notre centre est nécessaire pour rendre plus attractifs les déplacements des véhicules, vélos et piétons. La majorité actuelle a lancé une première phase d'étude de projets avec les commerçants et résidents du secteur de Guittai. Cette place centrale doit être redessinée pour répondre aux attentes actuelles de déplacements et de stationnement. Espérons que les différentes réflexions menées par ce groupe de travail aboutiront à un projet commun dans l'intérêt de tous. Pour mener à un projet plus global de centre-ville, des pistes d'études et de réflexion vont également être menées dans la rue Saint Nicolas. Cette phase d'expérimentation sera-t-elle le fruit de concertation avec les différents acteurs de ce secteur ? Hormis la modification de circulation, sera-t-il pris en compte la vie environnementale dans cette rue en créant des îlots de verdure, une voie de déplacement partagée, des espaces détente équipés de bancs, des arrêts-minutes dignes de ce nom ? Une rue qui appelle à un déplacement piéton plus sécurisé et à une circulation plus douce. Nous attendons des réponses à tous ces questionnements que l'on soit commerçants, résidents, consommateurs et promeneurs. Le centre-ville doit appeler à plus de douceur. Il est temps de le redessiner.

V.Huet

L'ÉNERGIE DU COLLECTIF

Hausse injustifiée des impôts locaux

Le budget 2022 de la ville a été adopté par le conseil du 21 mars. Comme évoquée lors de la dernière tribune, une hausse du taux du foncier bâti, de 41,08% à 43,58%, a bien été votée par l'équipe du maire. Notre groupe a bien évidemment voté CONTRE en raison à la fois de la bonne santé financière de la commune (à nouveau confirmée par l'adjoint aux finances) et de l'autre hausse d'impôt et création d'une nouvelle taxe par Montfort Communauté. Nous ne comprenons pas cette hausse de taux de la ville puisque celle-ci vient juste augmenter la très bonne épargne de la commune et ne finance pas de projets concrets.

Nous comprenons celle de Montfort Communauté puisque celle-ci doit gérer de nouvelles compétences (gestion des inondations) et au financement du déploiement souhaité mais coûteux de la fibre optique, 5 millions d'euros rien que pour la part de notre intercommunalité.

Quant au budget de la ville, il ne contient aucun projet structurant, ni aucune action de soutien à la perte du pouvoir d'achat de nos concitoyens. L'équipe du maire avait promis lors de sa campagne d'impulser une démarche participative pour les projets de plus de 200 000 €. Première opportunité pour la Tannerie, aucune concertation proposée! Sur les projets d'aménagement rues St Nicolas, Horloge, place des Halles, les ateliers participatifs ne viennent hélas pas alimenter la réflexion des élus et pour l'instant laissent perplexes les participants.

Ces difficultés quant à la faiblesse des processus de consultation ont dû engendrer la démission du 4ème adjoint au maire en charge de cette délégation. Nous tenons à le remercier sur ses propos tenus au conseil de soutien au projet de la Tannerie initiée par notre équipe.

D.David, T.Tillard, M.Sempey, D.Thirion, R.Parthenay

PARTAGEONS NOS FORCES : INVENTONS DEMAIN ! Expérimentons le partage de la route !

Début 2021 nous lançons une grande consultation sur la mobilité auprès des montfortais-es à laquelle 462 personnes avaient participé. Les constats dont vous nous aviez fait part relevaient particulièrement le manque d'aménagements et de liaisons cyclables ou encore la dangerosité de certains itinéraires. Depuis cette date, afin de répondre aux besoins et à la demande de mobilités douces, nous avons cartographié et installé une signalétique permettant de mesurer le temps nécessaire à pied ou à vélo pour se rendre en centre-ville, créé une ceinture verte sécurisée en périphérie Nord et Sud de la ville reliant la gare et différents quartiers et espaces verts, tout en aménageant de nouveaux parkings vélo comme à la gare, à la mairie ou place Saint-Nicolas. Dans la continuité de ces aménagements, et dans la perspective de poursuivre le maillage urbain, d'apaiser la circulation pour des questions de sécurité ou encore d'améliorer l'accessibilité aux commerces, nous souhaitons tester le partage de rues aujourd'hui exclusivement dédiées à la voiture. Pour cela nous avons présenté le 28 mars dernier, devant une quarantaine de riverains, commerçants et citoyens, un projet de boucle partagée à parité et à sens unique entre les automobiles et les cycles dans une partie du centre-ville (rues du Hennau, Saint-Nicolas, des Arcades, du quartier de la gare et de l'Étang de la Cane). Cette présentation a fait l'objet de travaux en ateliers avec l'ensemble des participants qui ont pu exprimer leurs demandes de précisions ainsi que leurs remarques très constructives permettant d'ores et déjà d'affiner le projet. Bien entendu nous aurons l'occasion d'y revenir plus longuement lors du prochain Montfort Mag : en effet le lancement de l'expérimentation est prévu début juillet, pour une durée d'environ 4 mois. A l'issue de celle-ci un bilan sera fait pour décider de la suite à lui donner. Nous remercions par avance les montfortais qui apporteront leur concours à cette démarche dont nous espérons qu'elle répondra aux enjeux de la nécessaire transition écologique !


#9 HUMOUR
Judi 28 avril 2022
 20h30 | L'Avant-scène

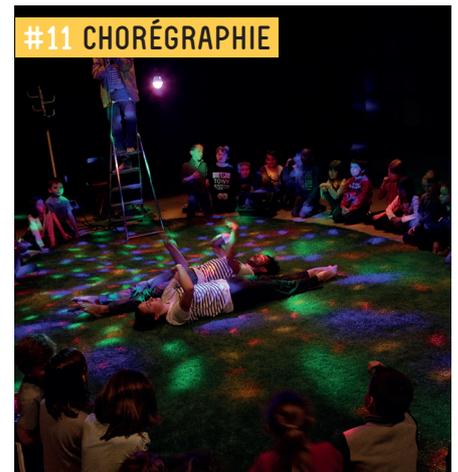
LA CONVIVIALITÉ

L'orthographe française n'est pas susceptible d'être remise en question. Or, la liste de ses absurdités est longue ! Pourquoi mettre un t à édit ou bruit mais pas à abri ?


#10 MAGIE
Mercredi 11 mai 2022
 18h | Le Confluent

GOUPIL ET KOSMAO

Dans la pure tradition des numéros de cabaret, le grand magicien Kosmao s'avance avec son assistant Goupil. Les tours de magie s'enchaînent mais la mécanique va se gripper car Goupil est un assistant rebelle.


#11 CHORÉGRAPHIE
Mercredi 18 mai 2022
 18h | EXTÉRIEUR SI LA MÉTÉO LE PERMET

LE BAL À BOBY

Le Bal à Bobby est un délire chorégraphique librement inspiré de l'univers musical de Bobby Lapointe. Ce spectacle participatif et interactif ne manque pas de surprises déjantées.

Service Billetterie : T. 02 99 09 00 17 | 07 86 67 16 26 | billetterie@montfort-sur-meu.fr | www.montfort-sur-meu.bzh


GALERIE QUINCONCE
Du 7 mai au 30 juin 2022
EXPOSITION SOPHIE LAMBERT

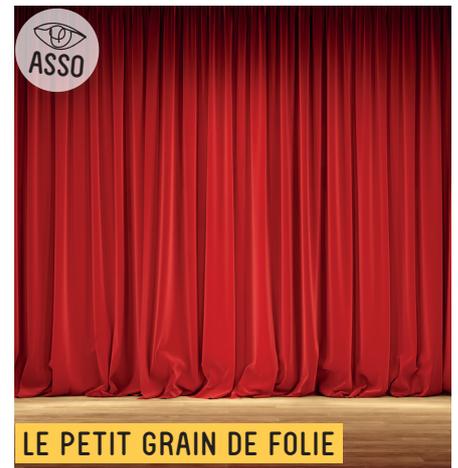
Carte blanche à l'artiste qui vit et travaille à Paris. Elle dessine le monde sensible, traduisant les phénomènes physiques qui la fascinent. La vulnérabilité du vivant est au cœur de sa recherche actuelle.

Galerie Quinconce

 DU MERCREDI AU SAMEDI | DE 16H À 19H
 TOUT PUBLIC | GRATUIT

LES AMIS DE L'ORGUE
Samedi 14 mai 2022
CONCERT ORGUE
SAXOPHONE-FLÛTE

Ce concert est organisé pour fêter le relevage de l'instrument. À cette occasion, le talentueux Trio Aquilon nous fera l'honneur de sa présence.
 20H30 | ÉGLISE DE MONTFORT | TOUT PUBLIC
 TARIFS : 10 € POUR LES ADULTES,
 GRATUIT POUR LES -18 ANS.


LE PETIT GRAIN DE FOLIE
14 - 15 - 22 mai 2022
"PASSE-MOI LE ZEN"

La troupe montfortaise de théâtre amateur adultes Le Petit Grain de Folie est fière de présenter son tout premier spectacle, une comédie actuelle d'Anny Lescalier.
 14 MAI 20H30 | 15-22 MAI 15H
 L'AVANT-SCÈNE | À PARTIR DE 14 ANS
 TARIFS : 6 €, 3 € POUR LES -18 ANS

RENOUVELLEMENT DE LA DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC

Extension du Crématorium

Afin de toujours mieux répondre aux attentes de ses habitant-es, la Ville de Montfort-sur-Meu à renouveler sa confiance auprès d'OGF pour étendre et recomposer le crématorium.



Le Conseil Municipal de la Ville de Montfort-sur-Meu a décidé de continuer à déléguer, sous la forme juridique d'une concession de service public, l'extension et l'exploitation du crématorium situé rue de l'Ourme. Aujourd'hui, entre 700 et 800 crémations ont lieu chaque année. Le crématorium est ouvert depuis plus de 30 ans.

Avec une hausse de la mortalité telle que prévue dans le scénario central de l'INSEE et un taux de crémation initial de 37% fondé sur le taux observé sur le Secteur de Portes de Bretagne au cours de la dernière année, la progression du taux de crémation annuel à Montfort-sur-Meu sera de 1,2%, soit un total de 741 crémations à l'horizon 2025.

Suite à un appel d'offres lancé par la Ville et à son analyse, c'est le projet de la société OGF, premier gestionnaire privé de crématoriums, qui a été sélectionnée. Au global son offre est celle qui s'est révélée la plus engageante (très bon niveau architectural, optimisation du planning travaux, gestion des flux optimisée, économie générale du service cohérente). La nouvelle délégation prendra effet à compter de mai 2022 pour une durée de 10 ans.

La société OGF réalisera dès la fin de l'année, pour une durée prévisionnelle de 21 mois, des travaux d'extension et de recomposition de l'actuel crématorium qui s'éleveront à 800 000€. Le bâtiment prendra l'aspect d'une longère avec une toiture deux pentes couvrant une nouvelle salle de cérémonie de 114 m² offrant une conception moderne avec une alcôve semi-circulaire, et une possibilité de passer d'une salle de 44 à 108 places.

La gestion des flux et l'accueil des familles seront également revus avec la création d'un parvis couvert et une sortie directe de la salle de convivialité (également réaménagée) vers le jardin du souvenir. Les arbres qui entourent le site seront conservés.

UN ESPACE PENSÉ POUR L'ACCUEIL DES FAMILLES

Dans le projet de réaménagement du crématorium, l'accueil sera repensé, la circulation sera revue et améliorée, une salle de convivialité sera dédiée au confort des familles.



Images du futur crématorium



FÊTE DE LA NATURE

4 JUIN 2022
MONTFORT-SUR-MEU

DÈS LE 18 MAI

Rendez-vous pour de
nombreuses animations!

 **Mail Renée Maurel**
& ses alentours

Programme sur :
montfort-sur-meu.bzh